

CHRISTIAN GAUZY

DIPLÔMÉ ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE
DE CLERMONT-FERRAND

EXPERT COMPTABLE DPLF
INSCRIT AUPRÈS DU CONSEIL RÉGIONAL
DE LA RÉGION AUVERGNE

COMMISSAIRE AUX COMPTES
INSCRIT AUPRÈS DE LA COUR D'APPEL
DE RIOM

3, RUE AMPÈRE
15000 AURILLAC
TÉL. 04 71 48 01 56
FAX 04 71 64 13 30

E-mail: cgauzy@gauzy-socagec.com

ASSOCIATION ETUDES ET
CHANTIERS ESPACE CENTRAL

3 Rue des Petits Gras
63000 – CLERMONT FERRAND

RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE 2011



CHRISTIAN GAUZY

DIPLÔMÉ ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE
DE CLERMONT-FERRAND

EXPERT COMPTABLE DPLE
INSCRIT AUPRÈS DU CONSEIL RÉGIONAL
DE LA RÉGION AUVERGNE

COMMISSAIRE AUX COMPTES
INSCRIT AUPRÈS DE LA COUR D'APPEL
DE RIOM

3, RUE AMPÈRE
15000 AURILLAC
TÉL. 04 71 48 01 56
FAX 04 71 64 13 30

E-mail: cgauzy@gauzy-socagec.com

ASSOCIATION ETUDES ET
CHANTIERS ESPACE CENTRAL
3 Rue des Petits Gras
63000 – CLERMONT FERRAND

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS. EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association « ETUDES ET CHANTIERS ESPACE CENTRAL », tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les justifications de mes appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.
Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1) OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France : ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.



2) JUSTIFICATIONS DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9, du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé dans le cadre de mon audit ont porté principalement sur :

- le traitement comptable et le rattachement des subventions et autres produits à l'exercice.
- le suivi des frais de personnel et des charges liées au personnel.
- la prise en compte des conséquences financières relatives aux décisions prises en vue de la résolution des difficultés financières telles que présentées dans l'annexe de vos comptes annuels.

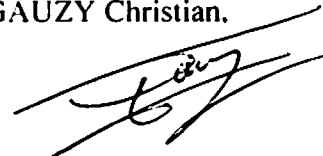
Les éléments probants obtenus et les appréciations ainsi portées sur ces éléments se sont inscrits dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

3) VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux membres de l'association, sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Aurillac
Le 11 mai 2012.
Le commissaire aux comptes
GAUZY Christian.



ASSOCIATION « ETUDES ET CHANTIERS ESPACE CENTRAL »
3 Rue des Petits Gras
63 000 CLERMONT FERRAND

COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31/12/2011

- Bilan

- Compte de résultat

- Annexe

BILAN ACTIFPage 1
EURO

	Brut	Amortiss. provisions	Net au 31/12/2011	Net au 31/12/2010
* ACTIF IMMOBILISE				
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
Concessions, brevets	6 094	6 094	0	0
Fonds commercial	10 671	10 671	0	0
<u>Immobilisations corporelles</u>				
Constructions	361 490	331 599	29 891	36 175
Inst.techn.mat.et out.indust.	114 482	110 574	3 908	6 925
Autres immobilisations corp.	188 806	162 621	26 185	38 687
Immob. En cours /av.acomptes				
<u>Immobilisations financières</u>				
Participations & créances rattachées	27 593		27 593	27 593
Autres titres immobilisés	3 002		3 002	2 972
Autres immobilisations financières	4 345		4 345	12 645
Total	716 483	621 559	94 924	124 997
* ACTIF CIRCULANT				
<u>Stocks</u>				
<u>Créances</u>				
Clients et comptes rattachés	608 379	51 912	556 467	638 360
Personnel				
Autres créances				
<u>Divers</u>				
Disponibilités	15 228		15 228	21 253
Total	623 607	51 912	571 695	659 613
* COMPTES DE REGULARISATION			0	
Charges constatées d'avance	40 383		40 383	1 748
Total	40 383	0	40 383	1 748
TOTAL ACTIF	1 380 473	673 471	707 002	786 358

BILAN PASSIFPage 2
EURO

	Net au 31/12/2011	Net au 31/12/2010
* CAPITAUX PROPRES		
Autres reserves	28 499	28 499
Report à nouveau	133 094	164 094
Résultat exercice	-109 832	-31 000
Total	51 761	161 593
Subventions d'investissement		0
Total	0	0
* AUTRES FONDS PROPRES		
Total		
* PROV./RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour charges	3 648	3 648
Total	3 648	3 648
* DETTES		
. Emprunt	9 077	26 476
. Conseil Régional	40 000	
. Découvert, concours bancaires	82 740	114 453
. Associés	115	115
. Dettes fournisseurs et comptes rat.	132 759	199 046
. Personnel	48 519	57 434
. Organismes sociaux	285 143	88 023
. Etat impôts sur bénéfices		615
. Etat taxes sur chif. Affaires		
. Autres dettes fiscal.&soc.	-998	26 070
. Autres dettes	15 646	71 048
Total	613 001	583 280
* COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	38 592	37 837
Total	38 592	37 837
TOTAL PASSIF	707 002	786 358

COMPTE DE RESULTATPage 3
EURO

	du 01/01/11 au 31/12/11	du 01/01/10 au 31/12/10	Variation en valeur annuelle	
PRODUITS				
Production vendue	1 574 594	1 794 706	-220 112	-12%
Subventions d'exploitation	25 071	38 642	-13 571	-35%
Autres produits	29 004	39 550	-10 546	-27%
Total	1 628 669	1 872 898	-244 229	-13%
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Autres achats et charges externes	407 962	503 543	-95 581	-19%
Total	407 962	503 543	-95 581	-19%
MARGE SUR M/SES & MAT	1 220 707	1 369 355	-148 648	-11%
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. Assim.	65 211	70 033	-4 822	-7%
Salaires et traitements	895 045	994 984	-99 939	-10%
Charges sociales	291 458	286 390	5 068	2%
Amortissements et provisions	34 666	35 905	-1 239	-3%
Total	1 286 380	1 387 312	-100 932	-7%
RESULTAT D'EXPLOITATION	-65 673	-17 957	-47 716	266%
Produits financiers			0	
Charges financières	11 740	11 119	621	6%
Résultat financier	-11 740	-11 119	-621	6%
RESULTAT COURANT	-77 413	-29 076	-48 337	166%
Produits exceptionnels	32 181	222	31 959	14396%
Charges exceptionnelles	64 600	2 146	62 454	2910%
Résultat exceptionnel	-32 419	-1 924	-30 495	1585%
Impôts sur les bénéfices	0	0	0	
RESULTAT DE L'EXERCICE	-109 832	-31 000	-78 832	254%
	<i>Perte</i>	<i>Perte</i>		

ANNEXE

EURO

Règles et méthodes comptables

Engagements financiers et autres informations

Notes sur le bilan Actif

Notes sur le bilan Passif

ANNEXE

EURO

Total du bilan avant répartition: 707 002 €

Résultat : perte de 109 832 €

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants de l'association

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base:

- * continuité de l'exploitation
- * permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- * indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

- * Amortissements: Ils sont calculés suivant le mode linéaire et en fonction de la durée de vie prévue.
 - _ Constructions: 25 ans
 - _ Agencements liés aux constructions: 10 ans
 - _ Matériels: 4 et 5 ans
 - _ Petits matériels: 2 ans
- * Subventions: les subventions afférentes à des éléments de l'actif immobilisé sont amortis sur une durée équivalente à celle retenue pour le calcul des amortissements de l'élément concerné.

2 ENGAGEMENTS FINANCIERS & AUTRES INFORMATIONSEngagements donnés

Non recensé

Dettes garanties par des suretés réelles

Neant

ANNEXE

EURO

INFORMATIONS SIGNIFICATIVES**1°) Contributions volontaires**

Ne sont pas comptabilisées les contributions lors des rencontres statutaires, réunions, rassemblements, etc., et les heures de travail des stagiaires.

Contributions en travail

Membres bénévoles:	3 580,89
--------------------	----------

Membres salariés:	6 903,78
-------------------	----------

Contributions en biens

0,00

Contributions en services

9 900,00

TOTAL	20 384,67
--------------	------------------

Incidence sur le résultat:

Si l'association avait dû recourir aux prestations d'entreprises fournissant les biens et services correspondants, son résultat aurait été diminué du même montant:

Résultat avant prise en compte des contributions:	-109 832,00
---	-------------

Charges correspondantes aux contributions volontaires:	20 384,67
--	-----------

Résultat après prise en compte des contributions:	-130 216,67
--	--------------------

2°) Décentralisation de l'activité "Employeur"

Au cours de l'année 1997, à la demande de la Direction du Travail du Puy de Dôme, il a été créé une nouvelle structure (études ET chantiers *services*), et uniquement pour le secteur du Puy de Dôme qui gère l'activité dite "employeur", c'est à dire les salaires des CES et des formateurs techniques.

L'association études ET chantiers *services* se compose de:

- ⇒ Un membre fondateur, personne morale, études ET chantiers *espace central*
- ⇒ Des membres actifs personnes morales
- ⇒ Des membres actifs personnes physiques

Au cours de l'année 2011, études ET chantiers *espace central* a facturé à études ET chantiers *services* quatre type de prestations:

- | | |
|--|--------------|
| ⇒ Prestations de frais techniques: | 103 126,00 € |
| ⇒ Prestations de frais de gestion: | 148 611,00 € |
| ⇒ Prestations de frais administratifs: | 82 242,00 € |

Montant:	333 979,00 €
-----------------	---------------------

ANNEXE

EURO

3°) Evolution des fonds propres depuis 1996

€	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
Fonds associatifs	28 499	28 499	28 499	28 499	28 499	28 499	28 499	28 499
Report à nouveau	55 643	98 089	106 726	53 802	-9 160	-5 290	10 826	42 395
Résultat	42 446	8 637	-52 924	-62 962	3 869	16 116	31 571	44 827
Total	126 588	135 225	82 301	19 339	23 208	39 325	70 896	115 721

€	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Fonds associatifs	28 499	28 499	28 499	28 499	28 499	28 499	28 499	28 499
Report à nouveau	87 222	118 775	136 516	125 924	147 716	156 151	164 094	133 094
Résultat	31 551	17 741	-10 592	21 792	8 435	7 943	-31 000	-109 832
Total	147 272	165 015	154 423	176 215	184 650	192 593	161 593	51 761

Les pertes d'exploitations de 1998 à 2000 ont eu pour conséquence la diminution des fonds propres de 112 017 €.

Une restructuration a été mise en œuvre pour permettre à l'association de reconstituer ses fonds propres et ainsi retrouver un certain équilibre financier équivalent aux années 1996, 1997.

La perte de 2010 a entraîné une nouvelle restructuration avec 6 licenciements économiques et une réorganisation de nos activités, particulièrement dans le Puy de Dôme

L'exercice 2011 a donc été impacté par les coûts de cette restructuration, avec par ailleurs, un contrôle URSSAF portant sur les exercices 2008, 2009 et 2010

Coût des licenciements:

Indemnités de licenciements:	21 816,62
Indemnités de congés payés:	20 370,12
Indemnités de préavis:	25 285,38
Versement du DIF:	1 523,34
	68 995,46

<u>Coût du redressement URSSAF:</u>	16 942,00
	16 942,00

ANNEXE

EURO

3 NOTES SUR LE BILAN ACTIFFrais d'établissement: Non applicableFonds commercial: Non applicableActif immobilisé: Les mouvements de l'exercice sont les suivants

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immo. Incorporelles	16 765			16 765
Immo. Corporelles	651 914	12 864		664 778
Immo. Financières	43 210		8 270	34 940
TOTAL	711 889	12 864	2 828	716 483
Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immo. Incorporelles	16 765			16 765
Immo. Corporelles	570 127	34 667		604 794
Titres équivalence				
Autres Immo. Financières				
TOTAL	586 892	34 667	0	621 559

Créances représentées par des effets de commerce: Non applicableEtat des créances:

	Montant brut	à 1 an au plus	à plus d'1 an
Actif immobilisé	4 345	4 345	
Actif circulant	556 467	325 661	230 806
charges d'avance		0	
TOTAL	560 812	330 006	230 806

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan:

Immobilisations financières	
Clients & comptes rattachés	200 880
Autres créances	
Disponibilités	

Charges constatées d'avance: 0Charges à répartir: Non applicable

ANNEXE-
EURO

4 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social: Actions ou parts sociales

Non applicable

Provisions

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Prov. Reglementées				
Prov.p.risq.&charges	0		0	0
Prov.p.dépréciation	51 912	0		51 912
TOTAL	51 912	0	0	51 912

Etat des dettes:

	Mont.brut	A 1 an au +	de 1 à 5 ans	A + de 5 ans
Etabliss. De crédit	131 817	82 740	49 077	
Dettes financ.diverses	115	115		
Fournisseurs	132 759	132 759		
Det.fiscal.& social.	332 664	332 664		
Dettes / immobilis.				
Autres dettes	15 646	15 646		
Produits const. D'av.	38 592	38 592		
TOTAL	651 593	602 516	49 077	0

Dettes représentées par des effets de commerce:

Non applicable

Charges à payer incluses dans les postes du bilan:

Emprunt & dettes établ. De crédit	0
Emprunt & dettes financières div.	
Fournisseurs	6 903
Dettes fiscales et sociales	68 407
Autres dettes	
<u>Produits d'avance:</u>	38 592

Cette rubrique ne contient que des produits constatés d'avance ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise

ANNEXE

EURO

Produits à recevoir: Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan

Créances clients et comptes rattachés	
* Factures à établir org. Divers	200 880
TOTAL	200 880

Charges constatées d'avance: 0**Charges à payer:** Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan

Emprunts & dettes auprès des établis. De crédit	
* Int.courus / Emprunt Etab.C	0
* Agios bancaires à payer	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
* Fournisseurs factures non parvenues	6 903
Dettes fiscales et sociales	
* Congés à payer	47 177
* Provision sur TPA	
* Charges à payer sur CP	21 230
* Charges à payer sur TPA	
TOTAL	75 310

Produits constatés d'avance:

Produits constatés d'avance	38 592
TOTAL	38 592

CHRISTIAN GAUZY

DIPLÔMÉ ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE
DE CLERMONT-FERRAND

EXPERT COMPTABLE DPLE
INSCRIT AUPRÈS DU CONSEIL RÉGIONAL
DE LA RÉGION AUVERGNE

COMMISSAIRE AUX COMPTES
INSCRIT AUPRÈS DE LA COUR D'APPEL
DE RIOM

3, RUE AMPÈRE
15000 AURILLAC

TÉL. 04 71 48 01 56

FAX 04 71 64 13 30

E-mail: cgauzy@gauzy-socagec.com

ASSOCIATION ETUDES ET
CHANTIERS ESPACE CENTRAL

3 Rue des Petits Gras
63000 – CLERMONT FERRAND

RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE 2011



3, RUE AMPÈRE
15000 AURILLAC
TÉL. 04 71 48 01 56
FAX 04 71 64 13 30
E-mail: cgauzy@gauzy-socagec.com

ASSOCIATION ETUDES ET
CHANTIERS ESPACE CENTRAL
3 Rue des Petits Gras
63000 – CLERMONT FERRAND

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

COMPTES ANNUELS – EXERCICE CLOS LE 31/12/2011

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurai découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises a l'approbation de l'organe délibérant

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L.612-5 du code de commerce.

Fait à Aurillac,
Le 11 mai 2012
Le commissaire aux comptes
GAUZY Christian,

